

La Charte d'engagement Ã©co-citoyen

DerniÃ©re mise Ã jour : 14-07-2008

AdhÃ©sion Ã la Charte d'engagements de CoLLeCt-IF

« Nous, Citadens, Eco-citoyens, Responsables de notre environnement, considÃ©rant le grand flÃ©au quotidien, spÃ©cialement la prolifÃ©ration et la pollution engendrÃ©e de la distribution gratuite et massive des sacs en plastique non biodÃ©gradables et des consÃ©quences nÃ©fastes et irrÃ©versibles sur la santÃ©, lâ€™impact direct sur la qualitÃ© vitale de et de la flore particuliÃ©rement aquatiques, soutenons, lâ€™initiative de « CoLLeCt-IF », de la Charte d'engagements qui vise Ã inscrire dans le comportement, les principes qui doivent inspirer lâ€™action des autoritÃ©s publiques et privÃ©es en matiÃ©re d'environnement, en particulier le principe de prÃ©caution, et les droits et obligations des enseignes de la grande distribution et des citoyens. Ces droits comportent notamment le droit de vivre dans un environnement qualitatif, qui ne mette pas en pÃ©ril la santÃ© de tout organisme vivant et le droit d'influencer positivement, par la constitution de cercles de rÃ©flexions, la politique municipale de notre environnement.

Nous considÃ©rons Ã©galement que lâ€™affirmation de ces principes, droits et obligations, doit stimuler, une mobilisation de la crÃ©ativitÃ© des idÃ©es de services civiques municipaux, un accompagnement dans lâ€™Ã©ducation environnementale auprÃ©s nos enfants et un changement du comportement et des mentalitÃ©s au service de la rÃ©duction de la pression humaine sur les systÃ©mes Ã©cologiques et les ressources communes.

Pour faciliter le passage Ã une action Ã©clairÃ©e et responsable de la part de tous et de chacun, notre ville doit renforcer les informations et les connaissances dans le domaine de lâ€™environnement et garantir leur accÃ©s pour le grand public. Elle doit mettre au cÅ“ur de la prÃ©paration des politiques de prÃ©vention et de prÃ©caution, lâ€™organisation rigoureuse du dÃ©bat public et d'une concertation collective compÃ©tente, pluraliste, transparente et indÃ©pendante sur les grands risques collectifs. La responsabilitÃ© historique de notre gÃ©nÃ©ration et de notre ville dans la promotion d'un dÃ©veloppement durable soucieux des intÃ©rÃ©ts des gÃ©nÃ©rations futures s'appuie sur trois Ã©lÃ©ments :

- La contribution de notre municipalitÃ© Ã Ã©couter les Ã©co-citoyens, surveiller lâ€™application des mesures environnementales, communiquer et sensibiliser auprÃ©s de lâ€™opinion publique

- Le changement de comportement civique au quotidien par une prise de conscience collective.

- La collaboration active et Ã©ducative des principaux acteurs Ã©conomiques des enseignes de la grande distribution.

Cette responsabilitÃ© rend illicite le choix de proclamer des droits et des devoirs en matiÃ©re d'environnement au sein d'un socle des valeurs fondatrices de notre ville, de notre nation et de notre rÃ©publique. »

Alain MATESI PrÃ©sident Fondateur de CoLLeCt-IF

CHARTRE D'ENGAGEMENTS ECO-CITOYENS « RESPECTONS NOTRE ENVIRONNEMENT »

Conscient de l'importance de respecter l'environnement pour assurer un développement durable, Je m'engage à

COMMERCANTS

Respecter une stratégie globale et cohérente visée par "CoLLeCT-IF" avec l'ensemble des autres commerçants.
Engager une campagne d'information et de sensibilisation sur les conséquences de l'utilisation des sacs plastique.
Supprimer définitivement la distribution de sacs plastique de caisses à compter du...
Promouvoir les solutions alternatives de remplacement aux sacs plastique en intégrant les matières 100% biodégradables.

Eduquer et former le personnel de caisses afin qu'il réponde efficacement à la clientèle pour accompagner l'opération.
Communiquer à travers des actions pédagogiques, et sensibiliser les enfants à l'éducation à l'environnement.
Transmettre le bilan de ces opérations, par des outils et moyens de communication.
Organiser des jeux-concours sur la protection de l'environnement.
Nouer des liens et soutenir activement les associations qui préservent notre environnement.
Suggérer toutes formes de démarches constructives et ambitieuses en participant à des groupes de réflexion.

USAGERS

Ne plus prendre de sacs plastique dans les commerces.
Organiser mes achats autour du concept de développement durable.
Transporter mes marchandises avec des solutions alternatives réutilisables.
Répandre le bon geste auprès de mon entourage.
Engager ma responsabilité par une attitude et un comportement éco-citoyen.

LA MUNICIPALITE

Ecouter et respecter les propositions d'amélioration du cadre de vie des éco-citoyens.
Notifier à tous les commerçants et forains la demande de ne plus distribuer des sacs plastique.
Verbaliser le manque de civisme sur la propreté urbaine, sous le principe « pollueur, payeur ».
Informers les Ciotadens de cette initiative par tous les moyens de communication.
Rallier la population à une démarche de conscience éco-citoyenne et collective.
Orienter la communication de La Ciotat en tant que "Ville Pilote" sur la suppression de la source des sacs plastique.
Nettoyer les eaux du port-vieux, de tous les déchets flottants provenant du marché.
Négocier pour les commerces de proximité, avec les institutions des aides financières, sur des solutions alternatives.
Encourager la création d'un logo "La Ciotat ville pilote" par un concours des écoles primaires.
Mobiliser tous les moyens communaux et intercommunaux pour l'amélioration de notre cadre de vie.
Elargir les compétences de la brigade verte de l'environnement.
Notifier à la Communauté Urbaine de Marseille toutes les actions menées par la ville de La Ciotat.
Travailler les thématiques de l'environnement en partenariat avec le réseau associatif.

(*) : Cet engagement n'a aucune valeur contractuelle, et n'engendre aucun droit ou devoir de la part de "CoLLeCT-IF", comme de la PME, de l'association, de la municipalité ou de l'utilisateur

Cet engagement a une valeur éthique et vise à une prise de conscience collective pour une mobilisation globale en faveur du développement durable.